

BIOVITASE®

Type et catégorie d'aliment - Eventuellement objectif nutritionnel particulier reconnu:

Aliment complémentaire pour bovins, équins, ovins, caprins, porcins, volailles et lapins.

Solution buvable.

Composition par ordre de poids décroissant:

Composition :

Eau, chlorure de magnésium, chlorure de sodium.

Constituants analytiques :

Humidité 86,6 %

Matières protéiques brutes 1,4 %

Matières grasses brutes 0 %

Cellulose brute 0 %

Cendres brutes 0,2 %

Sodium 0,05 %

Lysine 0 %

Méthionine 0,82 %

Liste des additifs :

Additifs par litre :

Oligo-éléments :

Fer (E1) 125 mg

Cobalt (E3) 130 mg

Cuivre (E4) 140 mg

Manganèse (E5) 123 mg

Vitamines et pro-vitamines :

Vit. A (E672) 1,35 MUI

Vit. D3 (E671) 0,2 MUI

Vit. E 10 g

Vit. B1 3,7 g

Vit. B2 1,4 g

Vit. B6 (3a831) 2,4 g

Vit. B12 50 mg

Nicotinamide 6 g

Vit. K3 3 g

Biotine 10 mg

Acide pantothénique 10,6 g

Vit. C (E300) 20 g

Choline 6 g

Propriétés des ingrédients et caractéristiques du produit :

BIOVITASE® est un aliment complémentaire regroupant la plupart des vitamines, des oligo-éléments et des facteurs de croissance essentiels dont l'apport peut être insuffisant en élevage industriel en raison du caractère artificiel de ce milieu ; en élevage fermier, une alimentation pas toujours équilibrée peut de même conduire à des déficits nutritionnels.

En raison de sa facilité d'utilisation et de la forme rapidement assimilable de ses composants, BIOVITASE® est un supplément essentiel pour prévenir et traiter les déséquilibres de l'alimentation dans les élevages.

Utilisation:

BIOVITASE® est une association de vitamines et d'oligo-éléments préconisée en période de sevrage et en phase critique de croissance.

Mode d'emploi:

Administrer après dilution dans l'eau ou l'aliment.

Doses préconisées (par animal et par jour)

- Bovins, équins : 60 ml.
- Veaux, poulains : 30 ml.
- Porcins : 15 ml.
- Porcelets : 5 ml.
- Ovins, caprins : 10 ml.
- Lapins : 2 ml.
- Volailles, palmipèdes, gibier : 1 ml pour 10 kg de poids vif ou 1 litre d'eau.

Durée d'utilisation : 5 jours (10 jours maximum par période d'élevage).

Précautions d'emploi:

A conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Autres obligations liées la catégorie:

L'utilisation de cet aliment complémentaire contenant un additif ayant une limite maximale d'incorporation doit être consignée dans le registre d'élevage (arrêté du 13/02/1992 modifié).

Flacon de 125 ml
GTIN : 03401178300065

Bidon de 1 litre
GTIN : 03401161765567

Bidon de 5 litres
GTIN : 03401161765796

Laboratoires BIOVE

3, rue de Lorraine B.P. 45
62150 ARQUES
Tél : 03.21.98.21.21.
Fax : 03.21.88.51.95
biove@labobiove.com

